

Rapport du groupe « Migration, travail saisonnier agricole, agriculture industrielle » de la Coordination Européenne de la Via Campesina ECVC sur la rencontre avec Carlos Marentes, syndicaliste mexicain, membre de la Via Campesina, le 26 mai 2012.

Contexte :

Le groupe de travail « Migration, travail saisonnier agricole, agriculture industrielle » de la Via Campesina EU a invité Carlos Marentes – syndicaliste militant pour les droits des travailleurs et des travailleuses agricoles migrant.es exploité.es à la frontière au Nord du Mexique – à venir parler de la situation au Mexique et de faire part des expériences d'organisation et de lutte qui se sont déroulées aux bords de la frontière, notamment grâce à l'appui du *Border Agriculture Workers Project* ; une organisation de défense des travailleuses et travailleurs agricoles migrant.es.

Le samedi 26 mai 2012 s'est déroulée une journée de discussion autour du thème des travailleurs et des travailleuses agricoles migrant.es, en Europe et outre-Atlantique, de la situation des petits paysans et paysannes, et des politiques agricoles et migratoires. Le cadre très chaleureux de la coopérative maraîchère du « Jardin des Charottons » à Genève a accueilli une trentaine de personnes, venues partager leur expérience en tant que petit.e paysan.ne ou maraîcher.ère, militant.e pour les droits des migrant.es, syndicaliste, ou par intérêt personnel pour ces questions.

Compte rendu de la présentation de Carlos Marentes :

L'organisation *Border Agriculture Workers Project* a été fondée en 1983 dans le but d'organiser les travailleurs et travailleuses migrant.es venu.es du Mexique, d'Amérique centrale et des Caraïbes, pour défendre leurs droits et améliorer leurs conditions de travail. Elle est basée à El Paso, qui est un des pôles principaux pour le recrutement des travailleurs et travailleuses migrant.es sur la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis.

La situation au Mexique est extrêmement précaire et dangereuse, tant du point de vue économique que social. Depuis 2008, le seul état de Chihuahua a connu plusieurs milliers d'assassinats, ayant pour cible principale des personnes en lien avec les milieux syndicaux et des militant.es pour les droits humains. En marge de cette répression quotidienne radicale, le Mexique présente également des spécificités économiques, notamment au travers des « Maquiladoras » ; les entreprises qui viennent s'implanter au bord de la frontière pour profiter des zones franches de la région, et également d'une main d'œuvre rendue extrêmement bon marché et corvéable par les politiques migratoires en vigueur dictées par les Etats-Unis. La frontière au nord du Mexique est donc une zone de délocalisation majeure pour les entreprises. Sur les 4,2 millions de travailleurs et travailleuses agricoles aux Etats-Unis, 80% viennent du Mexique. A noter également que le nombre d'expulsions depuis les Etats-Unis est deux fois plus important sous le seul mandat présidentiel de B. Obama que dans les deux mandats de G.W Bush réunis. Le gouvernement américain a d'ailleurs mandaté l'entreprise Israélienne qui a conçu le mur en Cisjordanie pour édifier une barrière à la frontière mexicaine pour « contenir les flux migratoires », et la construction est en cours.

En moyenne, les travailleurs et travailleuses agricoles perçoivent un salaire annuel de 7'000 \$, alors que le seuil de pauvreté est fixé à 18'000 \$ par an pour une famille ! A titre d'exemple, la récolte des piments, qui constitue un des secteurs principaux de cette région, rapporte au travailleur ou à la travailleuse environ 75 cents pour 15 kilos récoltés. Ils et elles travaillent 15 heures par jour, 7 jours

sur 7, quand ils et elles ont la chance d'être engagé.es. Le surnombre de personnes cherchant du travail permet aux patrons, à l'instar du Sud de l'Espagne ou de l'Italie et du Maroc, de choisir le personnel tout en faisant pression sur les conditions de travail. Ce type de recrutement et de mise en concurrence renforce les rapports de domination et permet de graves atteintes à la dignité humaine, de surcroît à l'encontre des femmes qui se retrouvent très souvent dans des situations d'exploitation sexuelle.

Les conditions générales de travail sont, comme dans les autres grosses régions de production du globe, extrêmement alarmantes, notamment en matière de santé, au vu de l'absence d'accès aux soins médicaux, des conditions de vie amputées de toute mesure d'hygiène minimale, de l'éloignement géographique (transports), de contacts réguliers avec des produits chimiques, etc. De plus, l'absence de cadre légal en matière de droit du travail pour les travailleurs et travailleuses migrant.es rend les revendications très difficiles (en marge du durcissement des politiques migratoires, la loi du travail établie en 1945 – à l'image de la situation suisse – exclu les travailleurs et travailleuses agricoles). Toute tentative de mobilisation se doit donc d'obtenir très rapidement un résultat afin d'éviter une répression « légalisée ». Mais l'ironie de ce triste tableau réside également dans le fait que la mise en faillite des petites productions agricoles par les politiques agricoles et les actionnaires des multinationales forcent les travailleurs et travailleuses issu.es de la petite paysannerie à migrer pour travailler dans les grosses zones de production qui inondent ensuite leur pays ou région d'origine, ce qui renforce le dumping au sein des pays d'importation.

Il est important de souligner que le soutien syndical apporté aux travailleurs et travailleuses migrant.es est plus que problématique aux Etats-Unis. Alors même qu'à l'origine leur création en tant que courant anarco-syndicaliste reposait justement sur des migrant.es venu.es d'Europe, la majorité des syndicats est depuis les années 1980 fermement réfractaire aux travailleurs et travailleuses migrant.es, voire répressive en cas d'auto-organisation. Depuis 2008 pourtant, il semble qu'un timide changement d'attitude de la part des syndicats se soit manifesté. Dépassés par l'ampleur des événements du 1^{er} mai 2008, dont les personnes migrantes ont été la force d'impulsion en créant une journée de grève « sans migrants », les syndicats ont été forcés de prendre cette part de la population en considération. Par la suite, le mouvement des indignés, en Espagne notamment, a inspiré un courant similaire aux Etats-Unis qui dénonce le « capital financier » ; ce qui a également contribué à pousser légèrement les syndicats hors de leurs tranchées.

Dans l'objectif de défendre et d'organiser les travailleurs et travailleuses agricoles, le *Border Agriculture Workers Project* articule son action autour de deux axes. Le premier consiste à défendre directement les travailleurs et travailleuses sur place, pour une amélioration des conditions de travail, etc. Le second tente de générer, par une action plus élargie, une conscience anti-système. L'organisation sur place se fait principalement au moyen de comités, capables de fonctionner sans « direction », afin d'éviter un enrayage en cas d'arrestation notamment. Pour ce qui concerne les efforts fournis en vue de stimuler une prise de conscience plus large et de permettre aux migrant.es de se constituer en tant qu'acteurs et actrices d'un changement social, le *Border Agriculture Workers Project* effectue un travail « bi-national ». Autrement dit, il s'agit d'organiser les travailleurs et les travailleuses dans les productions à la frontière, tout en développant une activité de sensibilisation dans les communautés d'origine. Cela notamment grâce à des outils issus de l'éducation populaire de P. Freire, en insistant sur la dimension participative et l'auto-organisation.

Enfin, il est fondamental de comprendre qu'en toile de fond de cette réalité locale on trouve un tissu économique, politique et social qui dépasse largement les frontières du Mexique et dont les racines remontent à plusieurs décennies. En 1960 déjà, une appropriation massive des productions locales et une mise en état de dépendance des pays producteurs se faisait au nom de la « Révolution verte ». Puis, le discours dominant des années 1990 fait un glissement du côté de la « globalisation inévitable » et pousse à l'industrialisation de l'agriculture. La création de l'OMC est une des expressions majeures du tournant économique des années 1990, et le ralliement de nombre d'ONG aux politiques de libre-échange une conséquence importante, notamment en matière de politique agricole. Enfin, les années 2000 marquent un nouvel ordre idéologique avec le piège de « l'économie verte ». En prônant une meilleure efficacité, plus de rentabilité, et une amélioration

des conditions de production grâce à la technologie, le charme de l'économie verte camoufle en fait une privatisation des biens communs et une appropriation radicale des ressources naturelles. La spoliation des pays du Sud, comme la Bolivie et l'Equateur par exemple, est donc de plus en plus conséquente et destructrice.

Compte rendu des autres présentations et des discussions

Un brossage de la situation en Italie, présenté par 3 membres de la Via Campesina, permet de donner un autre aperçu de la situation des travailleurs et des travailleuses agricoles, en regard des données européennes en matière de politiques agricole et migratoire. Un des objectifs, mené notamment via les Brigades de Solidarité Active (Brigate di Solidarietà Attiva) – un réseau de volontaires pour l'auto organisation populaire – réside dans la tentative de tisser des liens entre les petits paysan.nes, les travailleurs et travailleuses agricoles et les associations qui militent pour les droits des migrant.es. Les mobilisations et revendications articulées autour des questions relatives aux conditions de vie des personnes migrantes sont en général impulsées par les travailleurs et travailleuses agricoles, comme l'illustre le cas de la grève de 13 jours qui s'est déroulée à Nardò en 2011 et qui a été soutenue par les Brigades.

Un des constats principaux en ce qui concerne le secteur de l'agriculture en Italie est la mise en concurrence des intérêts entre les « petits », à savoir les travailleurs et travailleuses agricoles et la petite paysannerie. La grande difficulté consiste alors à dépasser ces oppositions. Beaucoup d'efforts sont donc produits pour créer une union globale des problématiques afin de tenter de faire émerger un système d'intérêts communs. Et pour ce faire, il est fondamental que les revendications salariales soient élargies aux questions sociales. Autrement dit, le travail ne doit pas être la notion centrale des revendications et des mobilisations. Par ailleurs, il est important de souligner que les moteurs des mobilisations qui ont eu lieu ces dernières années, alors qu'aucun mouvement de protestation ne s'était manifesté depuis les années 1950, ont été majoritairement des femmes migrantes, notamment au vu des oppressions multiples qu'elles subissent. Un autre constat que l'on peut tirer de la situation en Italie – que l'on retrouve de manière de plus en plus généralisée tant au sud de l'Europe qu'en Amérique centrale ou au Mexique – est la paupérisation et la prolétarianisation des petits paysans et paysannes d'une part, passant de plus en plus au statut de travailleurs et travailleuses agricoles, et la précarisation, tant économique que sociale, des personnes migrantes d'autre part.

A l'instar de la situation mexicaine, la répression en Italie contre les mouvements de travailleurs et travailleuses agricoles ou de petit.es paysan.nes est violente et radicale. Et comme aux Etats-Unis, les syndicats sont des acteurs importants de cette répression. D'où la nécessité que d'autres organisations, comme les Brigades, viennent appuyer les mouvements de contestation et participent à promouvoir les mouvements d'autogestion. En plus d'une répression « classique », instrumentalisée par les acteurs gouvernementaux et les industriels, la petite paysannerie du Sud subit également une vive répression de la part de la mafia, qui domine complètement la gestion des productions agricoles dans le Sud du pays. Mais bien qu'il existe des variations entre le nord et le sud de l'Italie au niveau des réalités locales, les problématiques relatives à l'agriculture et à la migration sont imbriquées partout et demandent une réponse commune.

Bilan et perspectives

Malgré les différences contextuelles entre les situations au Mexique, en Italie ou encore en Suisse, il ressort des discussions que certains traits communs sont établis, et que c'est dans leur sens que devraient s'orienter la lutte et les revendications de la Via Campesina.

- La mise en faillite de l'agriculture de proximité, des petites productions, par les politiques agricoles nationales ou accord internationaux, nécessite une réponse qui rallie la petite paysannerie et les travailleurs et travailleuses agricoles. Il apparaît donc fondamental de décroisonner les espaces de lutte et d'intégrer pleinement la question des travailleurs et travailleuses agricoles dans les revendications générales relatives aux petit.es paysan.nes. De même, un effort doit être maintenu et développé pour tisser des liens avec les mouvements de migrant.es et/ou militants contre les discriminations (racisme, xénophobie, sexisme, etc.).

- Qu'il s'agisse de revendications adressées à l'Etat, ou des campagnes publiques à l'intention des « citoyen.nes », les questions relatives aux conditions de production doivent intégrer une dimension sociale primordiale. Et il devient de plus en plus important d'élargir la base des personnes qui sont sensibilisées à ces problématiques.
- Des organisations telle que la Via Campesina doivent également opposer des réponses fortes face aux nouveaux discours dominants. Des perspectives et revendications comme la souveraineté alimentaire doivent systématiquement être déployées contre les discours et politiques qui prônent l'économie verte par exemple.
- D'une manière plus générale, mais qui reste accrochée de très près aux revendications qui concerne les problématiques liées à l'agriculture, il faut repenser les rapports sociaux dans leur ensemble. Il est notamment important pour ce faire de développer les échanges entre différentes expériences. Il aurait par exemple été très précieux de pouvoir bénéficier de l'apport des expériences espagnoles de ces derniers temps, en ce qui concerne les dynamiques qui ont jalonné les mouvements de réappropriation de terres etc. Ces échanges permettent également de décloisonner certaines zones d'isolation, comme cela peut être le cas dans certaines régions au sud de l'Italie.
- La non présence de travailleurs et de travailleuses agricoles à ce type de rencontre témoigne du fait qu'il est plus que temps de renforcer les démarches allant dans leur sens, et de mettre des nouvelles dynamiques en place pour qu'ils et elles puissent prendre part de manière active aux mobilisations ou à tout autre processus de changement.
- La corrélation entre politique agricole et politique migratoire devenant de plus en plus forte, il faut de notre côté également insister davantage sur ce lien. Il faut donc que la Via Campesina, notamment en vue de son prochain congrès, insiste sur le courant « migration » et se dote d'un contenu solide et de moyens à ce sujet.

PS. Aux dernières nouvelles, l'agriculture aux USA (comme aussi en Europe) commence à manquer de main-d'œuvre. Après les années 50/60 et l'immigration saisonnière (programme *bracero*) organisée par l'administration US avec la connivence du gouvernement mexicain et les deux dernières décennies d'immigration réprimée (tout en étant bienvenue, car corvéable), le profit de la main d'œuvre dû à l'afflux de petits paysans ruinés et spoliés de leurs terres se tarit. Le Mexique connaît en effet une embellie économique, permettant à la population de trouver plus de travail sur place ! L'agriculture US s'inquiète de qui va exécuter ces travaux mal payés et mal considérés dans le futur. Cette pénurie conjoncturelle pourrait permettre de renforcer les droits et d'améliorer les conditions de travail !

Dans ce contexte il est important de mentionner que la production agricole ne se laisse que très partiellement délocaliser et que la « délocalisation sur place » s'accroît avec l'utilisation de main-d'œuvre à « bas prix » venant de plus en plus loin. **La signature, ratification et application par les pays du Nord de la convention internationale sur les droits des migrant.es et leurs familles et de celle sur la santé et sécurité dans l'agriculture (OIT 184) est impérative.**

Pour le groupe de travail « **Migration, travail saisonnier agricole, agriculture industrielle** » de la **Coordination Européenne de la Via Campesina ECVC**, Justine Détraz et Philippe Sauvin de *l'autre syndicat*. 18 juin 2012